Légendaire Marché de Noël de la Maison Trestler
Samedi 4 et Dimanche 5 novembre 2023
Entre 10 h et 16 h
FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom de l'entreprise : _____

Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ : _____

Description des produits proposés (**joindre des photos pour les nouveaux exposants**) :

_____

_____

_____

_____

_____

COÛT TOTAL PAR EXPOSANT POUR LES 2 JOURS

À L'INTÉRIEUR

❒ **Espace de 6'** avec **1 table** et ❒ 1 ou ❒ 2 chaises **= 200 $**

❒ **Espace de 8'** avec **1 table** et ❒ 1 ou ❒ 2 chaises **= 250 $**

À L'EXTÉRIEUR

❒ **Tente 10' x 10'** avec 1 table de 6' ou 8' *(en fonction de nos disponibilités)*
et ❒ 1 ou ❒ 2 chaises = **220 $**

❒ **J'apporte ma tente 10'x10', tables et chaises = 180 $**

PRISE ÉLECTRIQUE EXTÉRIEURE

Selon nos disponibilités :

❒ Max. 15 amp = **50 $**

❒ Plus de 15 amp (max. 30 amp) = **70 $**

Le respect de l'ampérage sera contrôlé.

Prévoir vos rallonges entre 50' et 100'**.** ***Chauffage d'appoint NON PERMIS***.

PERMIS ET ASSURANCES

Je détiens les documents suivants :

❒ Permis MAPAQ ❒ Permis RACJ ❒ ASSURANCE

VENTES PAR CARTE

❒ Je possède un terminal

SI VOTRE DOSSIER EST RETENU nous communiquerons avec vous

1) Le respect des articles présentés est requis, un article non mentionné pourrait être refusé.
2) Pour le partage d'une table avec un autre artisan, celui-ci doit également soumettre son dossier et être accepté.
3) Nous vous ferons parvenir par courriel une facture que nous vous demandons de bien vouloir régler afin de confirmer votre participation.

Coût total pour l'exposant : _____

Je certifie avoir pris connaissance des règlements du Marché de Noël de la Maison Trestler, et m'engage à les respecter si je suis accepté.

Date : _____ **Signature de l'exposant :** _____

La Maison Trestler - 85 chemin de la Commune – Vaudreuil-Dorion Qc J7V 2C3
www.trestler.qc.ca – info@trestler.qc.ca – Tél. : 450 455-6290

« Règlements »

Légendaire Marché de Noël de la Maison Trestler

Samedi 4 novembre et dimanche 5 novembre 2023
Ouverture au public de 10 h à 16 h

1. **Installation des kiosques** :
   . Nous vous préviendrons du jour et heure de votre installation. Le montage et le démontage des kiosques doivent se faire en-dehors des heures du marché.
   . Tous les kiosques devront obligatoirement être prêts avant l'heure d'ouverture, afin de pouvoir recevoir le public.
   . Déchargement du matériel de votre véhicule à la porte de la Maison Trestler.
   . Stationnement de votre véhicule (Gare ou église Ste-Trinité) afin de laisser les places aux visiteurs
   Aucun déchargement ne sera possible après 9 h (la rue sera fermée)

2. **Démontage des kiosques** : **Dimanche 5 novembre de 16 h à 17 h.** Il est interdit de démonter votre kiosque avant la fermeture le dimanche à 16 h. Le manquement à cette règle entraînera l'exclusion de l'exposant lors des prochains événements.

3. Le Comité de sélection se réserve le droit de choisir l'emplacement de chaque artisan. Aucun changement ne pourra être effectué.

4. **Publicité** : elle sera faite par les organisateurs de la Maison Trestler et vous recevrez une invitation par courriel que vous pourrez partager avec les membres de votre réseau.
   Vous autorisez la Maison Trestler à utiliser les photos prises lors de l'événement à des fins promotionnelles.

5. Une musique d'ambiance sera diffusée pendant la durée de l'événement, on ne peut ajouter des éléments musicaux ou des effets sonores à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison.

6. Les chiens sont strictement défendus ayant plusieurs kiosques d'aliments.

7. Le respect des lieux est indispensable Il ne sera pas possible de déplacer, d'enlever ou de remplacer des tableaux, des rideaux ou autres éléments de décor de la maison. Ne pas coller, clouer ou percer les murs de la maison. L'exposant s'engage à remettre son espace dans le même état qu'au moment de son arrivée.

8. Les bougies à piles sont acceptées. Les chandeliers sont acceptés sous forme de décor seulement, sans être allumés. Il est défendu de mettre tout objet sur les manteaux de cheminées ainsi que sur les bordures de style Tudor de la galerie Antoine-Aimé Dorion.

9. **Cadeaux de votre production : Afin de remercier les bénévoles de La Maison Trestler pour leur dévouement, nous organisons chaque année une journée où nous les fêtons. A cet effet, nous sollicitons de votre part un petit cadeau (à votre discrétion) qui leur sera remis en votre nom.**

10. <u>Aide-mémoire</u> :

. Pour la sécurité de tous, nous exigeons un dégagement obligatoire entre chacune des tables.
. Vous devez apporter votre lunch, collations, breuvages et autres, pour les deux journées (la Maison Trestler n'offre pas de service de restauration).
. Vous devez fournir vos nappes et décorations.
. Le matériel non exposé ou non destiné à la vente doit être entreposé sous votre table.
. Vous devez être autonome, <u>car aucun entreposage n'est possible</u>.
. Vous vous engagez à assurer une présence à votre kiosque en tout temps durant la tenue de l'événement.
. Vous devez avoir assez de monnaie, nous ne pourrons vous en fournir.

11. <u>Responsabilité / assurances</u>

. La Maison Trestler se dégage de toutes responsabilités à l'égard des objets, œuvres ou produits vendus (assurance, feu, vol, perte, vandalisme). L'exposant s'engage à prendre toutes les dispositions pour assurer ses biens et produits pendant la durée de l'événement.
. Tous les exposants doivent détenir une assurance responsabilité civile garantissant les dommages qu'il peut causer durant l'événement, ainsi que par la vente de produits défectueux ou d'aliments périmés.
. L'installation et la surveillance des tables sont assurées par les exposants.
. Vous êtes responsable d'afficher les permis requis (Mapaq, RACJ, etc.)
. La Maison Trestler est protégée par un système d'alarme relié à une centrale, et nous avons une surveillance la nuit de samedi à dimanche
. La Maison Trestler n'est pas responsable si des kiosques offrent des articles similaires ou identiques aux vôtres.

<u>Paiement</u> :

À réception de la facture

- Par virement interac à info@trestler.qc.ca, en utilisant le numéro de facture comme mot de passe;
- Par carte de crédit (visa ou Mastercard) téléphone au 450 455-6290;
- Par chèque **(<u>pas de chèque postdaté</u>)** à nous faire parvenir par la poste au nom de la Maison Trestler 85, chemin de la Commune Vaudreuil-Dorion Qc. J7V 2C3

Aucun remboursement en cas d'annulation de la part de l'exposant.

L'artisan s'engage par sa signature à respecter les ententes du contrat ainsi que les modalités de paiement.

Date : _____ Signature de l'artisan _____